



Frédéric BODRITO

Eric SANCHEZ

EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Association ACCUEIL INSERTION NORD ALPILLES

4 Bd Gambetta
13160 CHATEAURENARD

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée du 27 juin 2012, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association,
- La justification des appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.



BS AUDIT - Société de Commissariat aux comptes

Association ATOL 13160 CHATEAURENARD
Comptes annuels au 31 décembre 2014

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Il n'y a pas d'estimation comptable significative nécessitant une information particulière à faire figurer dans le présent rapport, aucune observation n'est à formuler quant à la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées sur ces éléments s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents communiqués aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Avignon, le 11 mai 2014.

**Pour la société BS AUDIT,
Frédéric BODRITO**

Commissaire aux comptes



BS AUDIT - Société de Commissariat aux comptes

Association ATOL 13160 CHATEAURENARD
Comptes annuels au 31 décembre 2014

Association ATOL
ACCUEIL INSERTION NORD ALPILLES
4 boulevard Gambetta
13160 CHATEAURENARD

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions intervenues au cours de l'exercice entre l'association et ses dirigeants.

Nous vous informons que votre association est liée par un contrat de location portant sur une flotte de véhicules avec l'association TMS dont le siège est à Salon de Provence. Monsieur Bertrand Schaller, membre de votre Conseil d'Administrateur en 2014 est également directeur de l'association TMS. En 2014 le montant total du poste location correspondant à ce contrat s'est élevé à 3 302€.

Il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention visée à l'article L 612-5 du Code de commerce.

Fait à Avignon, le 11 mai 2014.

**Pour la société BS AUDIT,
Frédéric BODRITO**

Commissaire aux comptes



BS AUDIT - Société de Commissariat aux comptes

Association ATOL 13160 CHATEAURENARD
Comptes annuels au 31 décembre 2014

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	8 736	7 911	825	2 818
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	35 824	17 989	17 835	5 995
Autres immobilisations corporelles	30 029	21 763	8 266	18 870
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	300		300	700
ACTIF IMMOBILISE	74 889	47 662	27 227	28 383
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	17 530	3 185	14 345	32 440
Autres créances	58 933		58 933	99 866
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	359		359	30 914
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	76 822	3 185	73 637	163 220
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	151 711	50 847	100 863	191 603



Bilan

	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	54 108	36 079
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-8 011	-14 517
RESULTAT DE L'EXERCICE	-35 004	6 506
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	11 093	28 069
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		22 748
Fonds associatifs avec droit de reprise		22 748
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		22 748
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions	2 825	10 485
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	2 825	10 485
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	3 750	5 768
<i>Découverts et concours bancaires</i>	10 484	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	14 234	5 768
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 144	32 256
Dettes fiscales et sociales	44 581	46 936
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	16 986	45 342
DETTES	86 945	130 301
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	100 863	191 603



Compte de resultat

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Ventes de marchandises						
Produits des familles et forfaits	104 222	25,62	116 839	26,86	-12 617	-10,80
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	302 539	74,38	318 130	73,14	-15 591	-4,90
Reprises et Transferts de charge	157 406	38,70	179 022	41,16	-21 615	-12,07
Cotisations						
Autres produits			53	0,01	-53	-100,00
Produits d'exploitation	564 167	138,70	614 044	141,17	-49 877	-8,12
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	91 606	22,52	74 933	17,23	16 672	22,25
Impôts et taxes	5 654	1,39	16 559	3,81	-10 905	-65,86
Salaires et Traitements	369 754	90,90	356 712	82,01	13 041	3,66
Charges sociales	118 063	29,03	136 037	31,27	-17 974	-13,21
Amortissements et provisions	14 891	3,66	16 012	3,68	-1 121	-7,00
Autres charges			2 408	0,55	-2 408	-100,02
Charges d'exploitation	599 966	147,50	602 661	138,55	-2 695	-0,45
RESULTAT D'EXPLOITATION	-35 799	-8,80	11 383	2,62	-47 182	-414,49
Opérations faites en commun						
Produits financiers	303	0,07	233	0,05	71	30,37
Charges financières	411	0,10	735	0,17	-323	-43,99
Résultat financier	-108	-0,03	-502	-0,12	394	-78,44
RESULTAT COURANT	-35 907	-8,83	10 881	2,50	-46 788	-430,00
Produits exceptionnels	6 200	1,52			6 200	
Charges exceptionnelles	12 957	3,19			12 957	
Résultat exceptionnel	-6 757	-1,66			-6 757	
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	9 660	2,37	3 292	0,76	6 368	193,41
Engagements à réaliser	2 000	0,49	7 667	1,76	-5 667	-73,91
EXCEDENT OU DEFICIT	-35 004	-8,61	6 506	1,50	-41 510	-637,98



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ATOL ACCUEIL INSERTION ALPILLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014, dont le total est de 100 863 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 35 004 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2014 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur .

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 3 ans
- * Matériel et outillage : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Résultats 2014 par activités:

* Chantier Insertion= +15 188.74

* Lieu d'Accueil=+2 043.77

* BUS= -5 547.57

* Accompagement PLIE=-15 766.07

* Réseau Entreprises et Insertion=-12 186.84

* Santé= +1 920.56

*Association= -20 656.21



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 736			8 736
Immobilisations incorporelles	8 736			8 736
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	17 566	18 259		35 824
- Installations générales, agencements aménagements divers		6 959		6 959
- Matériel de transport	42 755		28 255	14 500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 571			8 571
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	68 891	25 217	28 255	65 854
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	700			300
Immobilisations financières	700			300
ACTIF IMMOBILISE	78 327	25 217	28 255	74 889



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 917	1 993		7 911
Immobilisations incorporelles	5 917	1 993		7 911
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 571	6 418		17 989
- Installations générales, agencements aménagements divers		867		867
- Matériel de transport	26 224	4 370	17 172	13 422
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 232	1 242		7 474
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	44 027	12 898	17 172	39 752
ACTIF IMMOBILISE	49 944	14 891	17 172	47 662



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 76 763 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	300		300
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	17 530	17 530	
Autres	58 933	58 933	
Charges constatées d'avance			
Total	76 763	76 463	300
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures tablir	5 000
Divers - Produits Recevoir	9 057
Total	14 057



Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées	36 079	18 028		54 108
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise	36 079	18 028		54 108
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées	22 748		22 748	
Total fonds avec droit reprise	22 748		22 748	
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	-14 517	6 506		-8 011
Résultat de l'exercice	6 506		41 510	-35 004
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	50 816	24 535	64 258	11 093

Dettes



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 86 945 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	10 484	10 484		
- à plus de 1 an à l'origine	3 750	2 108	1 642	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 144	11 144		
Dettes fiscales et sociales	44 581	44 581		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	16 986	16 986		
Total	86 945	85 303	1 642	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	2 018			
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Fact. Non Parvenues	6 598
Dettes Provis. Pr Congés Payer	8 188
Charges Sociales S/Congés Payer	2 594
Formation Continue Cap	5 570
Total	22 950



Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits Constatés D Avance	16 986		
Total	16 986		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
Conseil régional 2012		2 819	1 993		826
Région Bus		1 167	1 167		
Conseil général LA		1 500	1 500		
Region REI		2 000	2 000		
CCAS		1 500	1 500		
SPIP		1 500	1 500		
ARS				2 000	2 000
Total		10 486	9 660	2 000	2 826



Autres informations

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 823 heures dont 823 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

